

DÉPARTEMENT
DE L'ESSONNE
Arrondissement de
Palaiseau
Canton d'Arpajon

N° 2023 057 15

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'EGLY

DATE DE CONVOCATION 14 septembre 2023	L'an deux mille vingt-trois, le 21 septembre à 20h00, Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur Edouard MATT, Maire.
DATE D'AFFICHAGE 14 septembre 2023	Étaient présents : M. LEHMANN, MME DELAVOIX, M. BRÉHIER, MME ROCH, M. FROGER et MME BESANÇON Maires adjoints,
NOMBRE DE CONSEILLERS	M. DELAHAIE, MME BOURDAIS, M. LEDUC, MME RAFOUJAUULT, M. SIPA, M. PICARD, MME CHARREAU, MME MERTZ, MME NOËL, M. LAURENT, M. LANOË, MME BALRADJE et M. JACQUIN formant la majorité des membres en exercice.
EN EXERCICE : 26	Absents représentés : MME MILLER par M. FROGER, M. GOUSSEFF par MME BESANÇON et M. FRIMON-RICHARD par MME DELAVOIX
PRÉSENTS : 20	Absents excusés : M. MONROIG, M. BETTI et MME TISSOT
VOTANTS : 23	MME BALRADJE a été élue secrétaire de séance.

APPROBATION DE LA DÉCISION MODIFICATIVE N°1 AU BUDGET PRINCIPAL
EXERCICE 2023

Monsieur MATT, Maire de la commune d'Egly, présente et commente le projet de décision modificative n°1 concernant le budget principal de l'exercice 2023.

Le Maire demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer sur cette affaire.

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.1612-1,

VU la délibération budgétaire n° 2023-020-15,

VU l'avis favorable de la commission des Finances et des Affaires administratives, le 13 septembre 2023,

CONSIDÉRANT la nécessité de corriger le budget principal de l'exercice 2023,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

VOTE ladite décision modificative qui est équilibrée en recettes et dépenses à la somme de :

- Section de Fonctionnement +192 600,00 €
- Section d'investissement +123 750,00 €

DONNE pouvoir au Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Certifié exécutoire compte
tenu de la réception en
Sous-Préfecture le : 25/09/23
et de la publication le : 25/09/23
Le Maire

Edouard MATT



Pour extrait conforme
Le Maire d'Egly

Edouard MATT

Envoyé en préfecture le 25/09/2023

Reçu en préfecture le 25/09/2023

Publié le

ID : 091-219102076-20230921-ACTE202305715-BF

MAIRIE D'EGLY - BUDGET COMMUNAL

ARRETE ET SIGNATURES



Présenté par le Maire,
A Égly, le 21/09/2023

Le Maire,

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.

A Égly, le 21/09/2023

Nombre de membres en exercice : 26
Nombre de membres présents : 20
Nombre de suffrages exprimés : 23
VOTES : Pour : 23
 Contre : 0
 Abstention : 0

Date de convocation : 14/09/2023

Les membres du Conseil Municipal,

Monsieur MATT Edouard	
Madame BALRADJE Marie-Thérèse Navia	
Madame BESANCON Sandrine	
Monsieur BETTI Sylvain	
Monsieur BREHIER Philippe	
Madame BOURDAIS Mireille	
Madame CHARREAU Nicole	
Monsieur DELAHAIE Christian	
Madame DELAVOIX Martine	
Monsieur FRIMON-RICHARD Benoît	
Monsieur FROGER Bernard	
Monsieur GOUSSEFF Arnaud	
Monsieur JACQUIN Julien	

Envoyé en préfecture le 25/09/2023

Reçu en préfecture le 25/09/2023

Publié le

ID : 091-219102076-20230921-ACTE202305715-BF

MAIRIE D'EGLY - BUDGET COMMUNAL

ARRETE ET SIGNATURES

Monsieur LANOË Mathieu	
Monsieur LAURENT Benoît	
Monsieur LEDUC Gérard	
Monsieur LEHMANN Philippe	
Madame MERTZ Chantal	
Madame MILLER Catherine	
Monsieur MONROIG Gilles	
Madame NOEL Nadia	
Monsieur PICARD Olivier	
Madame RAFOUJALT Sylvie	
Madame ROCH Christine	
Monsieur SIPA Patchuli	
Madame TISSOT Agnès	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le

A Égly, le